

Le Burkina post-2014: La préférence pour la vérité plutôt que l'oubli mise à l'épreuve

Dépêche No. 155 d'Afrobaromètre | Thomas Isbell

Résumé

Quand bien même la reddition de comptes est d'une importance capitale en démocratie, il est rare qu'un ancien chef d'état soit poursuivi par une juridiction nationale pour mauvaise conduite dans l'exercice de ses fonctions. Le Burkina Faso se distingue sur ce plan avec les procédures judiciaires enclenchées contre l'ancien Président Blaise Compaoré et les plus hauts dignitaires de son administration pour avoir indûment autorisé l'usage de la force contre des manifestants non armés durant un soulèvement populaire en octobre 2014 (Coulibaly, 2017; Al Jazeera, 2017). Au moins 24 personnes ont été tuées lors de ce soulèvement, ce qui a conduit Compaoré à fuir le pays, mettant ainsi fin à son règne de 27 ans.

Le Burkina Faso est passé d'une période d'instabilité à des élections paisibles en 2015, mais alors que les procès des dignitaires de l'ancien régime réveillent les souvenirs des événements d'octobre 2014, les données sur les attitudes du public pourraient éclairer sur les opinions des citoyens quant à la façon dont le pays devrait progresser. Ces données ont été collectées six mois environ après le soulèvement; elles ne refléteront donc pas nécessairement les possibles changements de perceptions publiques depuis lors.

Les résultats d'enquête prouvent que, même si les Burkinabè étaient alors foncièrement divisés quant au fait qu'un ancien chef d'état doit être jugé ou pas, ils avaient une préférence pour la vérité contre l'oubli et pour les poursuites judiciaires contre l'amnistie. La majorité des citoyens étaient également pour l'expropriation des biens mal acquis par les anciens hauts dignitaires et la compensation des personnes qui ont perdu des biens à l'occasion du soulèvement.

Enquête Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherches panafricain et indépendant qui conduit des enquêtes sur les attitudes du public par rapport à la démocratie, à la gouvernance, aux conditions économiques, et à des questions connexes à travers plus de 30 pays d'Afrique. Six rounds d'enquêtes ont été menés entre 1999 et 2015, et les enquêtes au titre du Round 7 (2016/2017) se poursuivent actuellement. Afrobaromètre réalise des entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons nationaux représentatifs compris entre 1.200 et 2.400 répondants.

Pour le compte de l'enquête dans le cadre du Round 6 au Burkina Faso, l'équipe nationale d'Afrobaromètre, conduite par le Centre pour la Gouvernance Démocratique, s'est entretenue avec 1.200 adultes burkinabè en avril et mai 2015. Un échantillon de cette taille produit des résultats avec des marges d'erreur de +/-3% à un niveau de confiance de 95%. Des enquêtes d'Afrobaromètre avaient été précédemment conduites au Burkina Faso en 2008 et 2012.

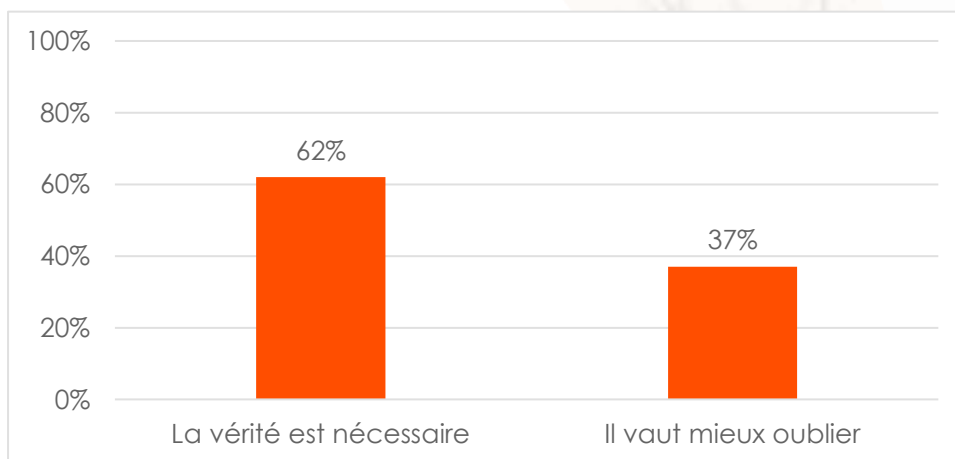
Résultats clés

- La majorité (62%) des Burkinabè ont affirmé leur préférence pour la vérité plutôt que l'oubli comme la seule façon pour le pays de laisser derrière lui les événements d'octobre 2014.
- A une majorité de 2 contre 1, les répondants étaient en faveur de poursuites judiciaires contre les individus suspectés de crimes et de violations des droits de l'homme à l'occasion du soulèvement populaire de 2014. Mais les divergences de point de vue étaient plus étroites quant à choisir entre amnistier (39%) et poursuivre (49%) un ancien chef de l'état.
- Les citoyens étaient massivement (86%) en faveur de l'expropriation des biens mal acquis par les anciens hauts dignitaires du gouvernement, et la majorité (58%) ont affirmé que les individus qui ont perdu des biens durant le soulèvement devraient recevoir une compensation.
- L'idée la plus avancée pour honorer les victimes du soulèvement populaire était de consacrer une journée nationale à leur mémoire (soutenue par 38% de répondants).
- Les Burkinabè étaient équitablement divisés quant à savoir si les manifestations de rue d'octobre 2014 étaient une bonne chose pour la démocratie et la gouvernance dans leur pays.

Comment le Burkina Faso devrait-il faire face à la révolte de 2014?

Plus de six Burkinabè sur 10 (62%) ont affirmé que le pays a besoin de connaître la vérité sur la révolte de 2014 pour pouvoir aller de l'avant, tandis que presque quatre sur 10 (37%) soutenaient qu'il vaudrait mieux tout simplement oublier ces événements (Figure 1).

Figure 1: La vérité ou l'oubli de la révolte de 2014 | Burkina Faso | 2015



Question posée aux répondants: Venons-en à la meilleure façon de traiter le cas de ceux qui sont suspectés de crime et de violation de droits de l'homme au cours des événements récents de fin octobre 2014. Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?

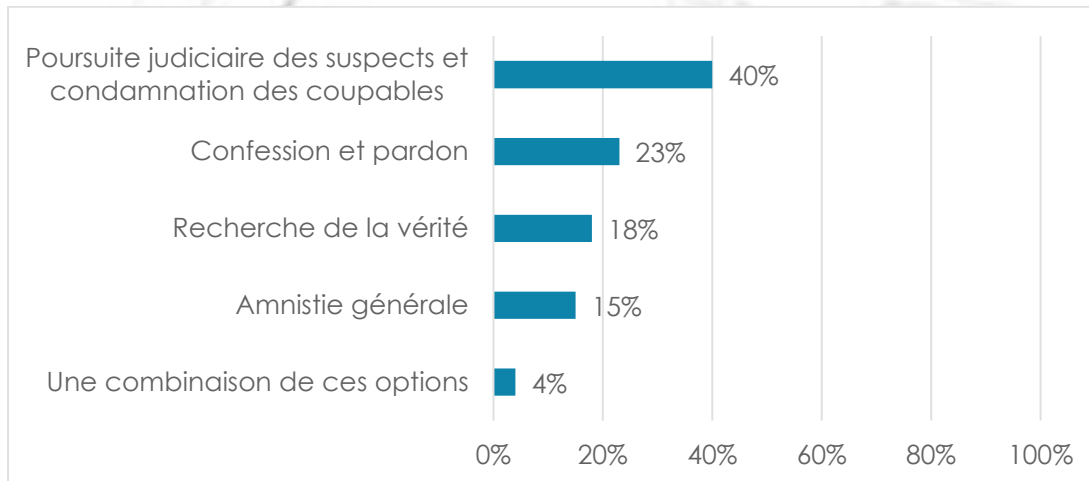
Affirmation 1: La manifestation de la vérité sur ce qui s'est passé durant l'insurrection de fin octobre 2014 est nécessaire pour permettre au Burkina d'aller de l'avant

Affirmation 2: Pour permettre à notre pays de progresser, il serait mieux d'oublier ce qui s'est passé durant l'insurrection de fin octobre 2014

(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chacune des affirmations)

A la question de savoir laquelle d'entre plusieurs mesures serait la meilleure pour arriver à la paix et une réconciliation durables au Burkina Faso, les répondants ont le plus généralement opté pour la poursuite judiciaire des personnes suspectées d'actes criminels (40%), suivie de la confession et du pardon (23%). Environ un sur six ont affiché leur préférence pour des enquêtes visant à déterminer la vérité (18%) ou une amnistie générale (15%) (Figure 2).

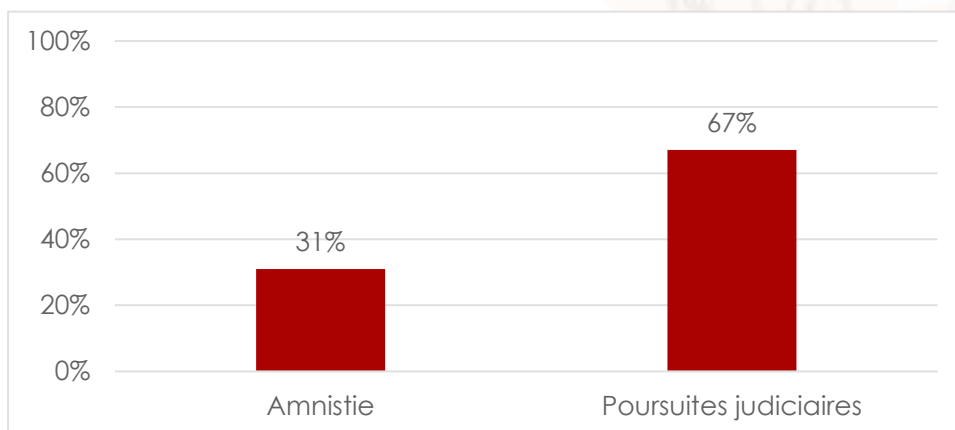
Figure 2: Meilleure option pour la paix et la réconciliation | Burkina Faso | 2015



Question posée aux répondants: A votre avis, laquelle des options suivantes est la meilleure pour une paix durable et la réconciliation au Burkina?

Le soutien aux poursuites judiciaires était encore plus fort quand la question a été posée directement. Invités à choisir entre l'amnistie et les poursuites judiciaires pour/contre les personnes accusées d'actes criminels et de violations des droits de l'homme à l'occasion du soulèvement, plus de deux-tiers (67%) étaient en faveur des poursuites (Figure 3).

Figure 3: Amnistie ou poursuites judiciaires pour/contre les suspects | Burkina Faso | 2015



Question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?

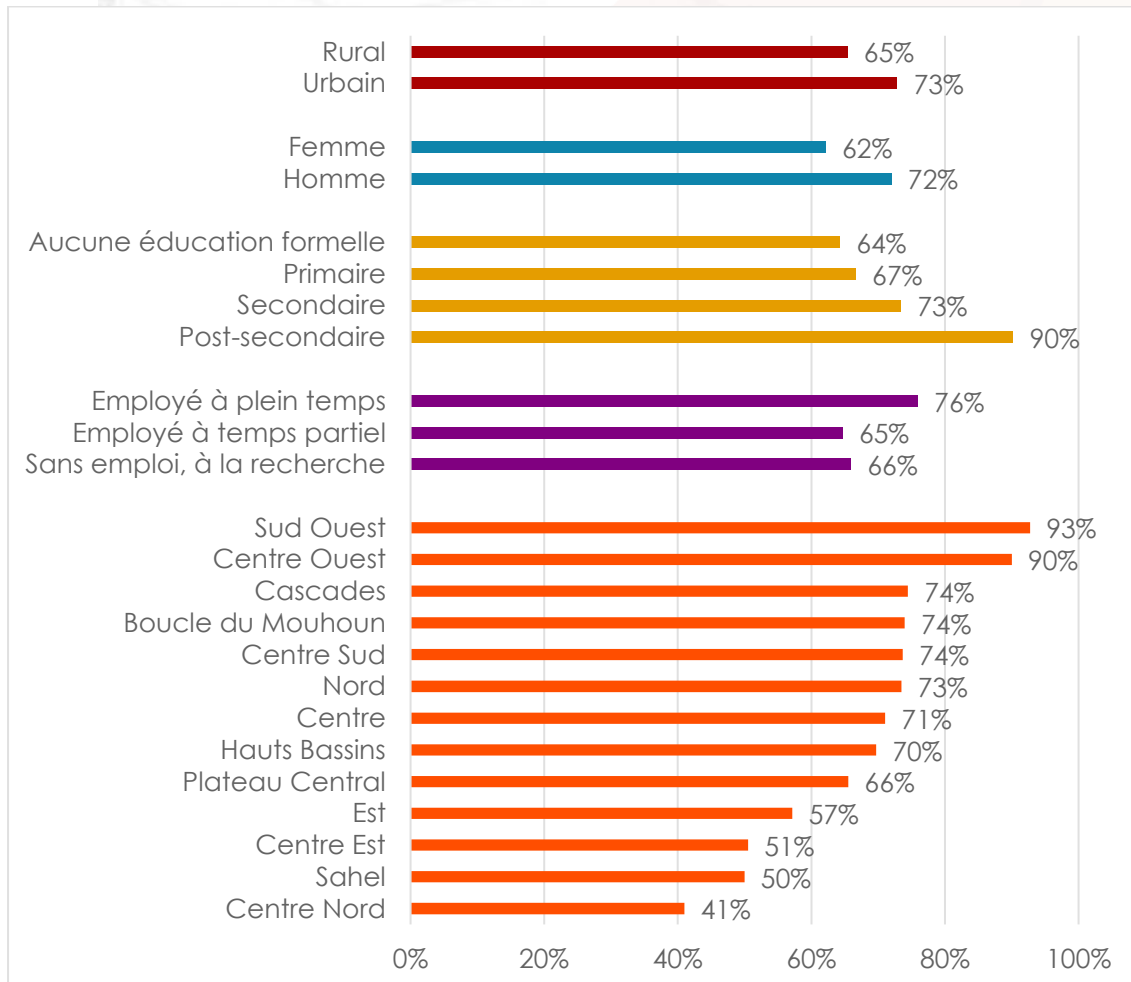
Affirmation 1: Ceux qui sont suspectés de crime et de violation des droits de l'homme au cours de l'insurrection populaire d'octobre 2014 devraient être amnistiés.

Affirmation 2: Ceux qui sont suspectés de crime et de violation des droits de l'homme au cours de l'insurrection populaire d'octobre 2014 devraient être tenus responsables et poursuivis pour ce qu'ils ont fait (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chacune des affirmations)

Le contraste des réponses, d'un facteur socio-démographique à un autre, indique un certain nombre de différences. Les citoyens étaient quelque peu plus souvent en faveur des poursuites judiciaires à l'encontre des suspects que les habitants ruraux (73% contre 65%), de même que les hommes (72%) comparés aux femmes (62%). Les Burkinabè aux niveaux d'instruction les plus élevés étaient plus souvent en faveur des poursuites judiciaires, de 90% des enquêtés ayant une qualification post-secondaire à 64% chez ceux qui n'ont pas reçu d'éducation formelle (Figure 4). Les répondants titulaires d'un emploi à temps plein étaient les plus susceptibles d'être en faveur des poursuites judiciaires, mais le niveau de pauvreté vécue et la catégorie d'âge des répondants n'ont exercé aucune influence sur cette question.

Le soutien au niveau régional en faveur des poursuites judiciaires face à l'amnistie était d'environ neuf répondants sur 10 dans les régions Sud-ouest (93%) et Centre-ouest (90%) à la moitié ou moins dans les régions Centre-est (51%), Sahel (50%), et Centre-nord (41%).

Figure 4: Soutien aux poursuites à l'encontre des suspects | par groupe socio-démographique | Burkina Faso | 2015



Question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?

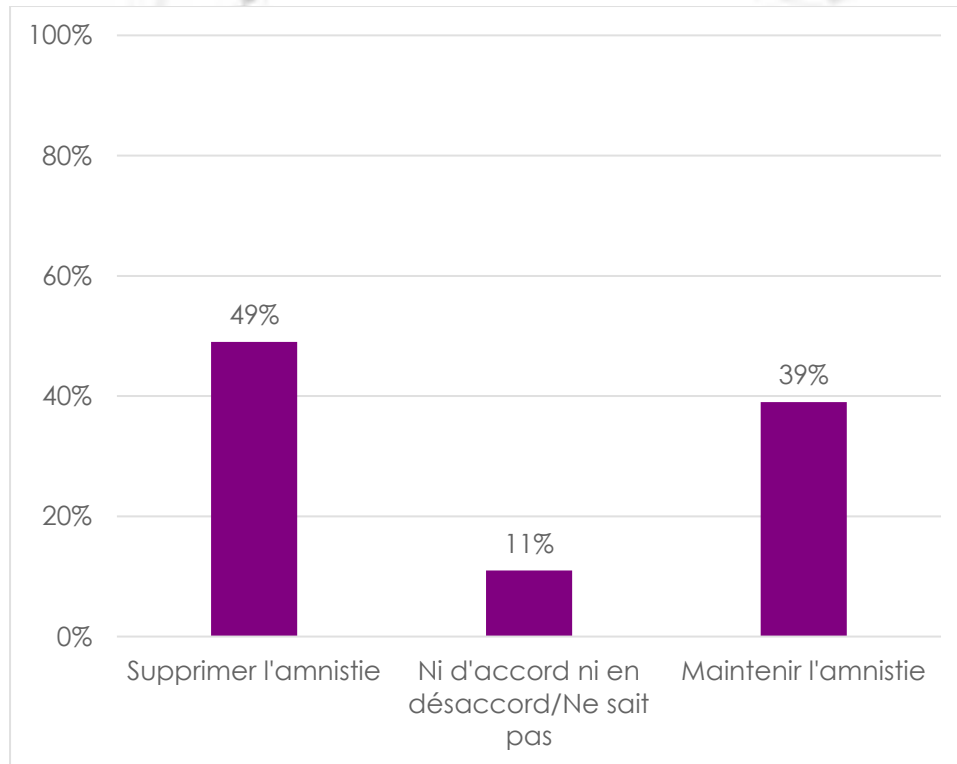
Affirmation 1: Ceux qui sont suspectés de crime et de violation des droits de l'homme au cours de l'insurrection populaire d'octobre 2014 devraient être amnistiés.

Affirmation 2: Ceux qui sont suspectés de crime et de violation des droits de l'homme au cours de l'insurrection populaire d'octobre 2014 devraient être tenus responsables et poursuivis pour ce qu'ils ont fait (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec chacune des affirmations)

Traitement à réserver aux anciens dirigeants

Les Burkinabè étaient divisés quant à savoir si les anciens dirigeants devraient faire face à des poursuites judiciaires: 49% ont affirmé qu'ils devraient être tenus pour légalement responsables, tandis que 39% ont affirmé qu'il valait mieux que la clause d'amnistie couvrant les anciens chefs de l'état soit maintenue dans l'intérêt de la réconciliation nationale (Figure 5).

Figure 5: Maintien de l'amnistie pour les anciens chefs de l'état | Burkina Faso | 2015

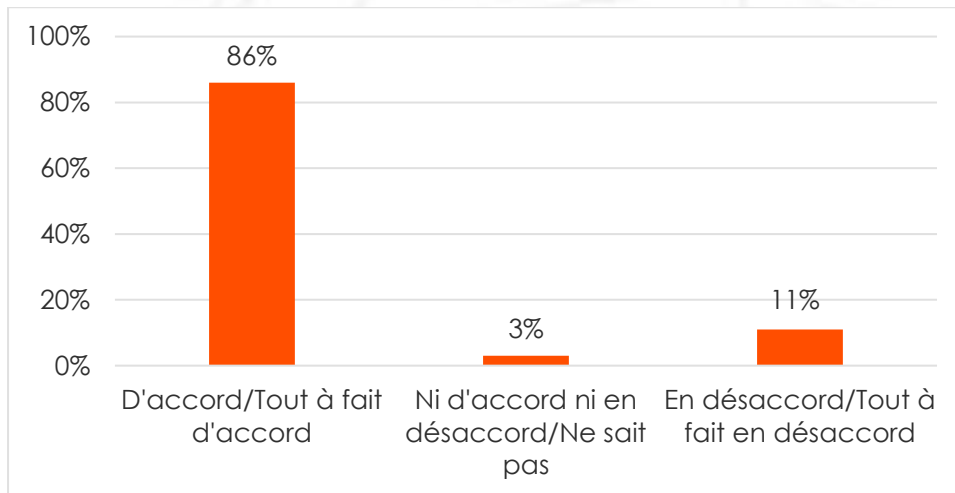


Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en accord ou en désaccord: Pour renforcer la réconciliation nationale, la clause d'amnistie pour les anciens chefs d'états doit être maintenue. (% qui sont « d'accord/en désaccord » ou « tout à fait d'accord/tout à fait en désaccord »)

Décomposés par groupe démographique, les résultats suivent la même tendance que pour le soutien aux poursuites à l'encontre des personnes suspectées d'actes criminels et de violations des droits de l'homme en général tel que retracée ci-dessus: La préférence pour la suppression de la clause d'amnistie était plus courante parmi les citoyens, les hommes, et les citoyens les plus instruits et/ou qui sont employés à temps plein.

Contrairement à la question relative à l'amnistie, les Burkinabè avaient des opinions davantage plus tranchées quant à ce qui devrait être fait des biens mal acquis par les dignitaires du régime précédent. Une bonne moitié (50%) étaient « tout à fait d'accord » et plus d'un tiers « d'accord », soit au total plus de quatre Burkinabè sur cinq, pour dire qu'ils devraient être expropriés au profit de l'état (Figure 6).

Figure 6: Expropriation des biens des anciens dirigeants | Burkina Faso | 2015

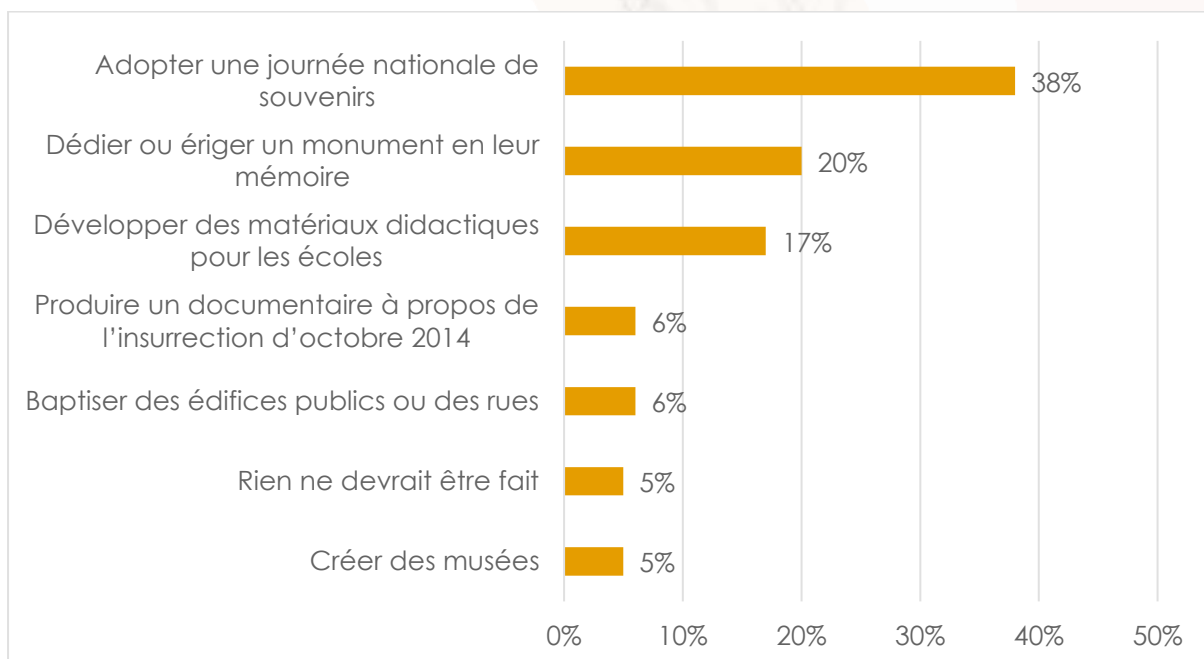


Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en accord ou en désaccord: Les biens mal acquis des dignitaires du régime précédent doivent faire l'objet d'expropriation au bénéfice de l'état.

Honneur à la mémoire des victimes et indemnisation

Lorsqu' Afrobaromètre a demandé aux Burkinabè quel serait le meilleur moyen d'immortaliser les victimes des manifestations de 2014, la préférence allait le plus fréquemment à la consécration d'une journée nationale en leur mémoire (mentionnée par 38% des répondants), suivie de l'érection ou le baptême d'un monument en leur mémoire (20%) et le développement de matériaux scolaires abordant le sujet pour les écoles (17%) (Figure 7).

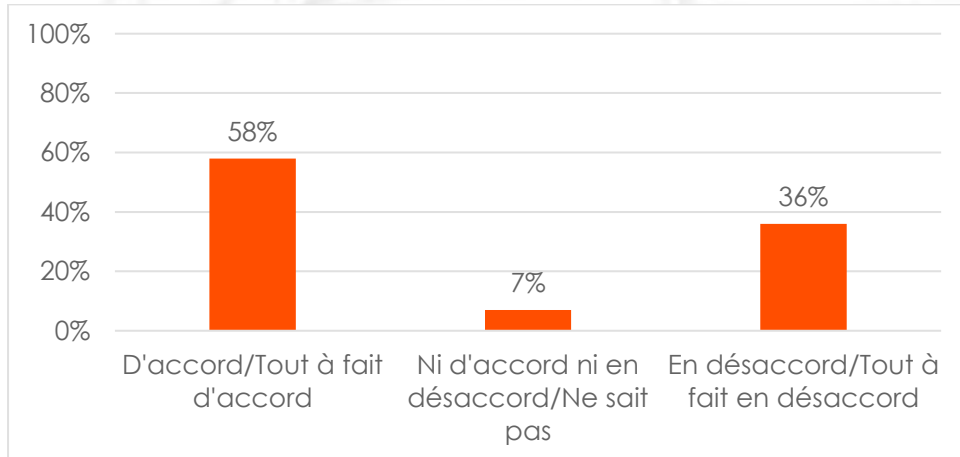
Figure 7: Meilleur moyen d'honorer les victimes des manifestations d'octobre 2014 | Burkina Faso | 2015



Question posée aux répondants: A votre avis, laquelle des options suivantes serait la meilleure pour immortaliser la mémoire des victimes de l'insurrection populaire de fin octobre 2014?

Presque six Burkinabè sur 10 ont affirmé être « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour que les personnes qui ont perdu des biens à l'occasion des manifestations soient indemnisées (58%), tandis que 36% n'étaient pas d'accord (Figure 8).

Figure 8: Indemnisation pour les biens perdus à l'occasion des manifestations
 | Burkina Faso | 2015



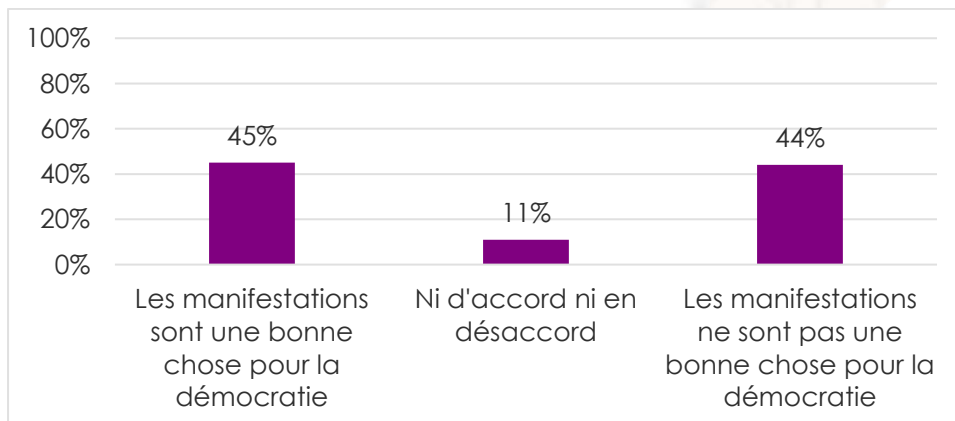
Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en accord ou en désaccord: Les personnes dont les biens et propriétés ont été incendiés, pillés ou saccagés durant l'insurrection populaire d'octobre 2014 doivent être dédommagés sans discriminer entre les victimes?

Les manifestations de rue étaient-elles une bonne chose pour la démocratie?

Les Burkinabè étaient également divisés quant à savoir si les manifestations de rue après le soulèvement d'octobre 2014 étaient une bonne chose pour la démocratie et la bonne gouvernance dans le pays (Figure 9).

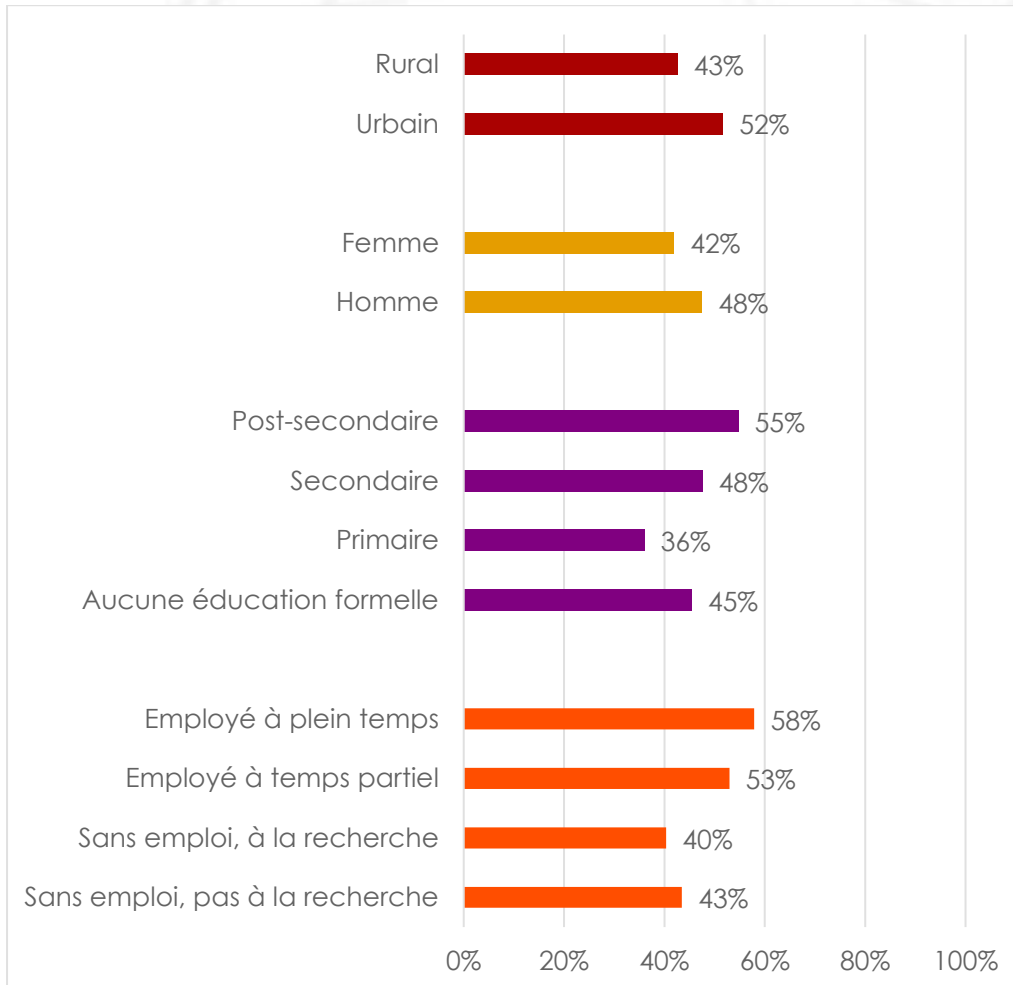
Les citoyens, les hommes, les citoyens les plus instruits, et ceux qui sont employés à temps plein ou à temps partiel étaient davantage plus susceptibles de considérer les manifestations comme salutaires que les résidents ruraux, les femmes, les moins instruits, et les chômeurs (Figure 10).

Figure 9: Les manifestations de rue après le soulèvement 2014 étaient-elles une bonne chose pour la démocratie? | Burkina Faso | 2015



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en accord ou en désaccord: La poursuite des manifestations de rue après l'insurrection d'octobre 2014 est une bonne chose pour la démocratie et la bonne gouvernance dans notre pays.

Figure 10: Les manifestations de rue après le soulèvement 2014 étaient une bonne chose pour la démocratie | par groupe socio-démographique | Burkina Faso | 2015



Question posée aux répondants: Pour chacune des affirmations suivantes, veuillez me dire si vous êtes en accord ou en désaccord: La poursuite des manifestations de rue après l'insurrection d'octobre 2014 est une bonne chose pour la démocratie et la bonne gouvernance dans notre pays. (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »).

Conclusion

Alors que les procès de l'ancien Président Compaoré et autres hauts dignitaires de son gouvernement ravivent le débat public à propos des événements d'octobre 2014, les données collectées au lendemain des manifestations indiquent que la majorité des Burkinabè préféraient la vérité, les poursuites judiciaires, et l'indemnisation pour les pertes plutôt que l'oubli comme moyen de parvenir à la réconciliation nationale.

Faites vos propres analyses des données d'Afrobaromètre – sur toutes les questions, tous les pays et tous les rounds d'enquête. C'est facile et gratuit à l'adresse www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Références

- Al Jazeera. (2017). Trial of ex-leader Blaise Compaore under way.
<http://www.aljazeera.com/news/2017/05/trial-leader-blaise-compaore-170515111857706.html>.
- Coulibaly, N. (2017). Trial of Burkina Faso's ex-leader, ministers begins after delays.
<http://af.reuters.com/article/topNews/idAFKBN1850KL-OZATP>.

Thomas Isbell est doctorant à l'Université de Cape Town, en Afrique du Sud. Email: tisbell@afrobarometer.org.

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par des spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement de la Démocratie (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut des études de Développement (IDS) à l'Université de Nairobi au Kenya, et l'Institut de Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin. L'Université d'Etat du Michigan (MSU) et l'Université de Cape Town (UCT) apportent une assistance technique au réseau.

Les Rounds 5 et 6 d'Afrobaromètre ont reçu le soutien financier du Département britannique pour le développement international (DFID), de la Fondation Mo Ibrahim, de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et de la Banque Mondiale.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Dépêche No. 155 d'Afrobaromètre | 27 juin 2017